



Conférence : No culture ↔ No democracy

Strasbourg, 12 décembre 2024

Salle du Comité des Ministres, Strasbourg

9h30-13h00

PROJET DE PROGRAMME

En 2024, le Conseil de l'Europe célèbre le 70^{ème} anniversaire de la Convention culturelle européenne.

L'adoption de cette Convention, l'un des premiers traités après la Convention européenne des droits de l'homme, reflète l'engagement politique des gouvernements des États membres fondateurs « *de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun* »¹, en partie par le biais de la politique culturelle.

Aujourd'hui, alors que le Conseil de l'Europe met en œuvre les décisions du Sommet de Reykjavík, et notamment les Principes pour la démocratie, cet engagement est plus que jamais nécessaire. Cet engagement doit également être réaffirmé, car sans la culture, les valeurs communes, qui forment les fondements du Conseil de l'Europe, sont en danger.

La culture est le moteur de la curiosité, celle-là même qui sous-tend la diversité et le pluralisme. La culture fait naître l'esprit, qui favorise la pensée critique. La culture représente la créativité, qui génère des solutions innovantes.

Alors que nous en appelons aux instances intergouvernementales pour contrer le recul démocratique et les autres menaces qui pèsent sur nos principes communs, la culture est un élément essentiel d'une réponse transversale. À ce titre, la faculté des artistes et des professionnels de la culture à s'exprimer et à travailler librement, à voir leurs libertés protégées, est vitale. D'autant plus, que ce sont eux qui nous fournissent les éléments constitutifs de l'évolution culturelle et sociétale. Si ces évolutions sont limitées, c'est toute la société qui l'est. Par conséquent, dans notre quête pour renforcer le Conseil de l'Europe et son travail dans le domaine des droits de l'Homme, de la démocratie et de la primauté du droit, la culture doit être prise en considération avec une attention et un engagement renouvelés.

C'est pour ces raisons que la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres a choisi d'ancrer la culture comme l'une des priorités de sa Présidence, soulignant ainsi la relation intrinsèque entre culture, démocratie et droits de l'Homme.

¹ Article 1 du Statut du Conseil de l'Europe

9.30 - 11.00 Les 70 ans de la Convention culturelle européenne : la culture entre le passé et l'avenir de la démocratie en Europe

Animation par l'Ambassadeur Patrick Engelberg, Représentant permanent du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe et Président du Comité des Ministres

BIENVENUE ET DISCOURS D'OUVERTURE

- **M. Eric THILL**, Ministre de la Culture du Luxembourg
- **M. Alain BERSET**, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

DISCOURS LIMINAIRE SUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE

- **Professeur Helmut K. ANHEIER**, Professeur de sociologie et Président (2009-2018) de la *Hertie School*, Berlin

DISCOURS DES MINISTRES DE LA CULTURE INVITÉS

- **M. Owen BONNICI**, Ministre du Patrimoine national, des Arts et des Collectivités locales de Malte
- **M. Mykola TOCHYTSKYI**, Ministre de la Culture et des Communications stratégiques de l'Ukraine
- **M. Eric THILL**, Ministre de la Culture du Luxembourg

DÉMOCRÉATION : PROJET ARTISTIQUE ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE LA DÉMOCRATIE

- **Ambassadeur Gilberto JERÓNIMO**, Représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe et Président du Pôle de l'EUNIC de Strasbourg

11.15 - 13.00 Libre de créer, créer pour être libre : la liberté d'expression artistique, un critère de démocratie entre violations et tensions

Animation par M. Matjaž GRUDEN, Directeur de la Démocratie

DISCOURS LIMINAIRE : LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ARTISTIQUE EN EUROPE AUJOURD'HUI - PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL DE L'EUROPE

- **Mme Sara WHYATT**, autrice et chercheuse sur la liberté d'expression artistique et les droits de l'Homme.

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ARTISTIQUE AU SEIN DU CONSEIL DE L'EUROPE : PRÉSENTATION DU TRAVAIL ACTUEL ET DES PLANS FUTURS

- **Dr Katalin KRASZNAHORKAI**, historienne de l'art, autrice, commissaire de l'exposition numérique du Conseil de l'Europe.

TABLE RONDE AVEC DES ARTISTES ET DES CHERCHEURS DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE SUR LES DEGRÉS ET LES NUANCES DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ARTISTIQUE ET DISCUSSION AVEC LES DÉLÉGATIONS

- **M. Uladzimir HRAMOVICH**, artiste visuel et commissaire d'exposition biélorusse
- **M. Filip MARKIEWICZ**, artiste visuel luxembourgeois, auteur et compositeur, réalisateur de films et de pièces de théâtre
- **Mme Kristina-Kateryna MYGUL**, artiste visuelle ukrainienne
- **Mme Ulrike BLUMENREICH** ou **M. Oliver GÖBEL**, Compendium des politiques et tendances culturelles

13.00 – 14.30 **DÉJEUNER BUFFET (Foyer du Comité des Ministres)**